SEPTEUIL Mag

Liberté • Égalité • Fraternité

Toute l'info de notre village

www.mairie-septeuil.fr

N° 6
09/15

ÉVÉNEMENTS

2e Forum Village associatif

Festival Alter Echoes

Foire à tout

Commémoration du 11 novembre

DOSSIER : URBANISME & TRAVAUX

Retour en images...

ÉVÉNEMENTS

6 septembre
2e Forum Village associatif
Mairie

Dimanche 6 septembre aura lieu le 2e Forum Village associatif de 10 heures à 17 heures. Venez rencontrer les associations locales présentant leurs activités de loisirs, sportives, culturelles, sociales, environnementales, humanitaires. Ce sera l'occasion de découvrir de nouvelles activités et éventuellement de vous y inscrire.

Renseignements auprès des associations et/ou en mairie

12 et 13 septembre
Festival Alter Echoes
Adubtion

Les 12 et 13 septembre, l'association Adubtion propose son 1er Festival Alter Echoes. Retrouvez en pages 4 et 5 la présentation complète et le programme de ces 2 jours.

27 septembre
Foire à Tout
Mairie

La Foire à Tout aura lieu le 27 septembre dans les rues de notre village. Cette année, nous reprendrons l'implantation initiale, avec de nombreuses rues de Septeuil réservées aux piétons : rue Georges Duhamel • place de l'Église • rue Fernand Bréan • rue Contamine • rue des Écoles • place Louis Fouché.
Tarifs : 8 €/2 m pour les Septeuillais, 12 €/2 m non-résidents.

29 septembre
Sortie des Anciens
Mairie

Cette année, nous emmènerons nos Anciens le temps d'une journée dans une charmante guinguette. Inscription auprès du CCAS en mairie.

24 octobre
Concert baroque
Les Festes de Thalie

Retrouvez toute l'info sur cet événement page 6.

11 novembre
Commémoration
Mairie

En couverture : le carrefour rue Fernand Bréan. Crédit photo ©Thomas Gnis, photographe professionnel, www.flickr.com/photos/thomasgnis.

Septeuil Mag n° 6/septembre 2015 • Directeur de la publication : Dominique Rivière • Rédacteur en chef : Olivier van der Woerd • Rédaction : Didier Dujardin, Claudine Salomon-Moutot, Valérie Tétart, Philippe Ozilou, Yannick Tenezi, Mmes Bladini et Roger, Damien Tualle, Inma Husson • Conception graphique ©ADW Graphiste • Impression : Printoclock • Tirage à 1 200 ex • Diffusion : équipe de bénévoles, membres de la majorité du conseil municipal.

ÉDITORIAL

Après la pause des vacances estivales, nous nous retrouvons en ce mois de septembre pour reprendre le travail, les études ou simplement pour profiter des dernières journées d'été à Septeuil.

Cette rentrée à Septeuil sera à votre image, dynamique et festive avec son 2e Forum Village associatif, sa Foire à Tout, la sortie des Anciens, son marché dominical et son 1er Festival Alter Echoes. Une belle façon de prolonger, tous ensemble, l'esprit d'été à Septeuil.

Une nouvelle rubrique voit le jour dans le *Septeuil Mag*, elle vous permettra de découvrir ce qui se passe « Chez nos voisins ».

Vous découvrirez également deux dossiers spéciaux. Le premier est consacré au commerce et à l'artisanat, avec 4 pages supplémentaires pour vous permettre de disposer en permanence de toutes les bonnes adresses septeuillaises. Le second dossier traite de l'urbanisme et des travaux et vous informe de l'important travail réalisé par l'équipe et les services municipaux sous l'œil attentif et éclairé de notre adjointe au maire, Valérie Tétart. Vous pourrez vous rendre compte en parcourant ce dossier Urbanisme et travaux qu'en l'espace d'un an et demi le conseil municipal n'est pas resté inactif.

Si vous souhaitez partager votre dynamisme, votre disponibilité ou votre savoir-faire avec l'équipe municipale je vous invite à faire acte de candidature à l'une de nos commissions extra-municipales. C'est avec grand plaisir que mes collègues élus et moi-même vous accueillerons.

Le maire, Dominique RIVIÈRE
et toute l'équipe municipale

SOMMAIRE

ÉVÉNEMENTS 2

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉ
- Vous avez dit Festival Alter Echoes ? 4
- Vous avez dit Baroque ? 6
- Sortie des Anciens 2015 6
- Commerces & Artisanat 7
- Microcrèche 8
- Écoles 9
- CCPH 9
- Fleurissement de la commune 10
- Portrait des beaux jardins septeuillais 10
- Septeuil sauve des vies 11
- Marché de Septeuil 11
- Facebook, l'actualité septeuillaise au quotidien 12
- Chez nos voisins 12
- Environnement 13

DOSSIER
- Urbanisme & Travaux
  - Urbanisme 14
  - Schéma directeur d'assainissement (SDA) 14
  - Toitures 15
  - Marché du PAVE et de l'AD'AP 16
  - Arrêté de péril 16
  - Petits travaux d'assainissement 16
  - Logements sociaux 17
  - Raccordement au gaz 17
  - Marché de signalisation 17
  - Chaudière mairie 18
  - Travaux rue de la Garenne 18
  - Stationnement 19
  - Qu'est-ce qu'un marché public ? 19

ÇA S'EST PASSÉ
- Retour en images
  - 70e anniversaire commémoration 8 Mai 20
  - Feu de paille 20
  - Fête de fin d'année et Olympiades 20
  - Départ de nos CM2 21
  - Fête nationale 21

HISTOIRE
- Si Septeuil m'était conté
  - La cloche de la belle Zoé 22

TRIBUNE LIBRE 23

ÉTAT CIVIL . . . . . 4e de couverture

INFOS MAIRIE . . . . . 4e de couverture

Vous avez dit Festival Alter Echoes ?

Nous vous avions promis de réveiller Septeuil et nous aurons l'occasion de tenir notre promesse lors du festival dub *Alter Echoes* qui aura lieu les 12 et 13 septembre.

Si votre première réaction est « Le dub, keseksa ? », on peut en donner une définition simple en disant qu'il s'agit d'un genre musical issu du reggae et consistant en un remixage réalisé en temps réel à partir de supports enregistrés (bandes magnétiques, disques vinyle ou supports numériques selon les époques).

En tout cas une musique susceptible d'être appréciée par un large public et à tous les âges. Ce projet, sur lequel nous travaillons depuis un an, nous a été proposé par l'association Adubtion, dont nous avons tout de suite apprécié le sérieux et le professionnalisme.

L'idée de ce festival a dès l'abord été accueillie favorablement en sous-préfecture et plusieurs rencontres de travail ont réuni les membres de l'équipe municipale, de l'association Adubtion et les représentants de l'état et des forces de l'ordre (ceci pour rassurer les personnes qui pourraient s'inquiéter des aspects sécurité liés à un événement de cette ampleur). Le festival se déroulera en deux temps, en deux lieux et aussi plus ou moins pour deux publics. La première partie aura lieu en centre-ville durant la journée du samedi et sera vraiment ouverte à tous publics, venez en famille !

Des ateliers et scènes musicales présenteront la culture dub aux non-initiés, mais de nombreuses autres activités créatives seront également proposées dans l'esprit convivial, solidaire et écocitoyen qui est à la base de l'association Adubtion. Si vous avez des enfants qui fréquentent les écoles de Septeuil, vous avez d'ailleurs pu constater que des activités de TAP avaient déjà été animées par des membres d'Adubtion au printemps.

En seconde partie, dans la soirée et la nuit de samedi à dimanche, un terrain en sortie de la commune, à mi-chemin entre Les Plains et Les Groux, accueillera les festivaliers. L'accès à cette partie sera payant ; deux scènes y seront sonorisées par quatre sound systems locaux et animées par de nombreux invités de la scène dub francophone et internationale. Donc un spectacle destiné plutôt aux amateurs initiés, mais n'hésitez pas à venir découvrir. La situation du terrain est très favorable, puisque les bois qui l'entourent sur trois côtés empêcheront en grande partie la diffusion du son. Il ne se trouve pas d'habitations à proximité immédiate, mais certains habitants de Septeuil entendront quand même la musique depuis chez eux. Nous les prions de nous en excuser, c'est un peu la même chose pour les habitants du centre-ville lors du bal du 14 juillet…

Camping et restauration sont prévus durant les deux jours du festival ; la sécurité sera organisée par des professionnels. Les organisateurs seront à pied d'œuvre sur le terrain au moins deux semaines avant et après le festival. Mais ils travaillent déjà sur place depuis plusieurs mois, peut-être avez-vous eu l'occasion de les croiser.

En résumé, un beau week-end festif et convivial. Nous espérons que vous l'apprécierez.

Les 12 & 13 septembre 2015, l'association Adubtion en partenariat avec la mairie de Septeuil a le plaisir de vous proposer le Alter Echoes Festival!

Adubtion est un collectif composé d'une dizaine de groupes musicaux d'Ile-de-France, soit une vingtaine d'intervenants. Après avoir organisé des évènements réguliers cette année, nous remercions de tout cœur la municipalité de Septeuil qui nous donne la chance de pouvoir rendre visible la Créativité en Ile-de-France.

Deux terrains nous ont été mis à disposition grâce à un travail quotidien et rigoureux basé sur une relation de confiance, incluant également la sous-préfecture de Mantes.

Passionnés de reggae, mais de musique avant tout, nous œuvrons pour mettre en lumière un univers artistique métissé. Ces espaces accueilleront ainsi divers artistes, associations et exposants locaux.

Un terrain en centre ville, sera consacré à l'Art sous toutes ses formes. Accès sur prix libre, le samedi 12 septembre, de 12H à 21H, il y en aura pour tout le monde:

- **Open vinyle** : collectionneurs, venez avec vos disques nous faire danser !
- **Live** : Chanson française, musique polynésienne, reggae, jazz...
- **Humour** : plateau d'humoristes pour petits et grands !
- **Jam session** : faire, vivre et partager de la musique ensemble !
- **Village associatif** : écocitoyenneté, monde musical, information, cultures du monde
- **Ateliers** : Radio, littérature, sculpture, percussions, sport, art...
- **Expositions** : photos, structures, peintures...
- **Stands** : artisanat et création
- **Free shop** : venez troquer vos objets
- **Restauration et buvette**
- **Plein d'autres surprises !**

Sur le second site, ou terrain des Plains, dédié à la culture reggae-dub, on accueillera tout le week-end deux scènes aux systèmes de sonorisation uniques, fabriqués artisanalement.

Pour les habitants de la commune, un tarif préférentiel de 5€ au lieu de 15€ les 2 jours est prévu. Organiser un évènement interactif, intergénérationnel et transdisciplinaire est la motivation des porteurs du projet. Si vous souhaitez y participer en exposant, en tenant un stand (restauration, art, etc.) ou en proposant une activité, vous pouvez encore nous contacter par mail : adubtion@gmail.com.

Septeuil

En espérant vous y voir pour une rentrée joviale et musicale !

ADUBTION FAMILY

LES MUSICALES DE SEPTEUIL

Vous avez dit Baroque ?

les Festes de THALIE

À la demande de la mairie de Septeuil l'association thoirysienne *les Festes de Thalie* a accepté avec grand plaisir de rejoindre Les Musicales de Septeuil pour promouvoir la musique dans notre belle région. C'est ainsi que le festival Brillamment Baroque 2015 inaugurait ce partenariat le 3 mai dernier dans la Salle des Mariages de la mairie. Pour le concert de clôture de ces 15es rencontres internationales de musique ancienne, Lúcia Krommer et José Vázquez, violes de gambe, Annie Laflamme, flûte traversière baroque, Irena Troupová, soprano, et Jean Rondeau, clavecin, y interprétaient des œuvres instrumentales et vocales de Schenck, Friedrich II, Dornel, Händel, et Telemann. Si vous avez malheureusement manqué ce premier concert de musique baroque, voici quelques photos souvenirs de ce grand moment de bonheur, qui s'est prolongé par un verre de l'amitié sous les premiers rayons du soleil de printemps ! La flûtiste québécoise Annie Laflamme sera de retour le 24 octobre pour un nouveau concert de musique baroque intitulé « Agrémens », en compagnie du claveciniste franco québécois Olivier Fortin. Ces concerts sont programmés à l'occasion de stages qui se déroulent régulièrement à Thoiry depuis avril 2001. C'est l'occasion pour des musiciens de tous âges, toutes nationalités et tous niveaux de se retrouver sous la conduite d'interprètes chevronnés pour pratiquer sur des instruments anciens (ou leurs copies !) la musique baroque des XVIIe et XVIIIe siècles. Pour en savoir plus en attendant ce nouveau concert nous vous donnons rendez-vous sur Internet.

@bientôt ! Musicalement Vôtre.

Claudine Salomon-Moutot, présidente de l'association *les Festes de Thalie* ▪ 19, rue de l'Église ▪ 78770 Thoiry ▪ 01 34 87 48 37 ▪ claudinesalomon-m@festesdethalie.org ▪ www.festesdethalie.org/septeuil.html et sur la page Facebook.

SORTIE DES ANCIENS 2015

Une année s'est bientôt écoulée et le Centre Communal d'Actions Sociales est heureux de vous informer que la prochaine sortie aura lieu le 29 septembre 2015. Pour cette année nous vous proposerons de vivre une journée dans une charmante guinguette afin de passer un agréable moment avec vous, autour d'un délicieux repas, dans une ambiance festive musicale et chaleureuse. Comme l'année dernière nous espérons vous voir nombreux, pour partager à nouveau en toute simplicité ces moments de convivialité, de sourire, de détente en toute simplicité que nous avons tant appréciés. Renseignements et inscription en mairie.

Commerce & Artisanat dans Septeuil…

Depuis prés de 16 mois maintenant nous sommes en charge de la commune. Nous avons subi le départ du pressing que nous avions essayé de maintenir en contactant la banque et le liquidateur pour évoquer les solutions possibles. Mais rien n'était envisageable dans l'état actuel du commerce. Vous avez accueilli au mieux la nouvelle arrivée *Danie Pressing*.

Danie Pressing respect de l'environnement respect de vos couleurs

Et nous vous demandons de ne pas l'oublier pour les prestations que ce commerce est susceptible de vous fournir (pressing & cordonnerie).

Nous avons à ce jour plus de trente commerçants en activité et une dizaine d'artisans qui maintiennent le courant commercial de proximité dans le village. Nous espérons que vous utiliserez leurs services et prestations pour que le commerce ne meure pas dans Septeuil.

Concernant *Press'Papier*, malgré différentes réunions et informations auprès des services développement commercial de la Communauté de Communes du Pays Houdanais ainsi qu'avec les commerçants septeuillais, nous n'avons pas trouvé de solution viable et pérenne pour maintenir ce commerce. Néanmoins nous nous impliquerons si un repreneur se présente.

Au niveau de l'artisanat, nous utilisons, autant que faire se peut, les artisans de Septeuil pour les travaux courants. Néanmoins la réglementation nous encadre pour les gros marchés de travaux et nous ne pouvons passer outre (Appel d'offres pour la grêle).

Nous avons organisé des réunions avec les commerçants et artisans motivés du village et nous leur avons demandé de créer une association de commerçants pour pouvoir les aider plus facilement et ainsi promouvoir à leur initiative des actions commerciales en commun.

Nous avons relancé le marché du dimanche et essayons d'attirer d'autres commerçants.

Nous continuons de rechercher des repreneurs ou des lanceurs d'opérations pour que Septeuil reste attrayant pour ses habitants. Dans ce but, nous travaillons sur un appel à projet pour les commerces dormants du village.

Avec nous, soutenez le commerce de proximité en achetant à Septeuil.

Vous êtes les acteurs principaux de la vie de notre village.

Microcrèche « Pomme de Reinette et Cie »

À mi-chemin entre la crèche et l'accueil à domicile, la microcrèche accueille chaque jour de petits groupes de 10 enfants de 0 à 3 ans (avec une possibilité d'accueillir des enfants jusqu'à 4 ans pour rapprocher les fratries).
Elle propose un accueil régulier ou ponctuel de 7 h 45 à 18 h 45 du lundi au vendredi.

Ses atouts

Elle est située dans une résidence entièrement rénovée et sécurisée, dans un environnement calme et tranquille, à proximité du terrain de jeux et du bois, permettant des sorties quotidiennes en fonction de la météo.

Grâce à une équipe de quatre professionnelles de la petite enfance, une responsable technique, éducatrice de jeunes enfants et une gestionnaire, la microcrèche offre un endroit d'éveil, d'écoute, d'échanges et de créativité.

La volonté de l'équipe est de permettre à chaque enfant, tout en respectant son propre rythme, de se sociabiliser progressivement et de s'ouvrir sur le monde.

La pédagogie

Sur la base de la pédagogie Montessori, la microcrèche propose en alternance le libre choix d'activités afin de favoriser l'autonomie, la confiance en soi et le libre arbitre et des activités manuelles quotidiennes pour favoriser de petits apprentissages.

Depuis la rentrée 2014, le langage signé a été progressivement mis en place. Un signe/un mot-clé pour communiquer, échanger plus rapidement quand le langage n'est pas encore installé. Cet outil éducatif permet aussi de meilleures relations individuelles entre enfants et adultes avec moins de frustrations dans la communication et donc une ambiance plus sereine.

Pour toutes informations et inscriptions :
Mme BALDINI ou Mme ROGER au 01 34 97 09 20
pommedereinettesepteuil@yahoo.fr.

Pensez-y !

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le 20 novembre 2015.

Écoles

Bonne rentrée à tous !

Qu'ils soient lycéens, collégiens ou plus simplement à l'école primaire, Monsieur le maire ainsi que toute l'équipe municipale souhaitent une bonne rentrée et une excellente année scolaire à tous nos jeunes ainsi qu'à toutes les personnes (enseignants, personnels du périscolaire…) qui les accompagnent. Nous vous rappelons que pour faciliter l'organisation de l'école maternelle, il faut penser à signaler en mairie les enfants nés en 2013 et dont les parents sont arrivés après cette date. Nous vous remercions par avance.

Nouvelles de la CCPH*

Nouveau :
consultations juridiques gratuites
La Communauté de Communes du Pays Houdanais a mis en place, depuis le 20 mai dernier, un nouveau service de consultations juridiques gratuites.

Un avocat dédié aux affaires familiales vous recevra gratuitement pour vous donner des conseils et répondre à vos questions.

Ces consultations juridiques gratuites se tiendront tous les troisièmes mercredis du mois à partir de 13 h 30 à La Passerelle, Ferme Deschamps au 31, route d'Épernon à Houdan.

Pour tous renseignements ou prise de rendez-vous, contactez le 01 30 41 65 10.

Portage de repas à domicile :
Si vous avez 60 ans ou plus ou si vous êtes affecté d'une mobilité réduite, occasionnelle ou permanente, qui ne vous permet pas de préparer vos repas, vous pouvez bénéficier du portage à domicile.
Renseignements : service de portage de repas à domicile. Tél. : 01 30 46 82 91.

*Communauté de Communes du Pays Houdanais :
22, porte d'Épernon
78 550 Maulette
Tél. : 01 30 46 82 80
ccph@cc-payshoudanais.fr
www.cc-payshoudanais.fr

Lundi au mercredi : 8 h 30-12 h 30 • 13 h 30-17 h 30
Jeudi : 13 h 30-19 h 00.
Vendredi : 8 h 30-12 h 30 • 13 h 30-17 h 30

Office du Tourisme
du Pays Houdanais :
4, place de la Tour
78 550 Houdan
Tél. : 01 30 59 53 86

otph@cc-payshoudanais.fr
www.cc-payshoudanais.fr

Du mardi au samedi :
10 h-12 h 30 et 15 h-18 h.

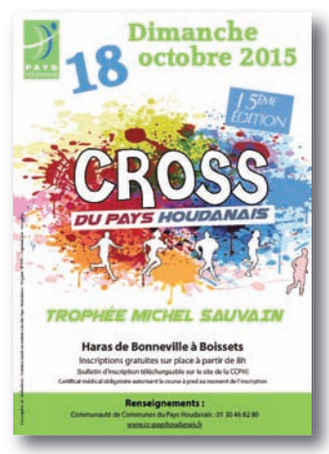

Pour rappel : 4 membres du conseil municipal de Septeuil sont conseillers communautaires. Coralie Fragot, Olivier van der Woerd, Valérie Tétart et Julien Rivière.

ACTUALITÉ

Fleurissement de la commune

Ça y est ! Ça pousse !!! Les efforts fournis donnent maintenant leurs fruits (ou plutôt leurs fleurs), et franchement c'est beau, ça fait plaisir, c'est du sourire, de la joie et de la gaîté dans notre village… Et tout cela, sans budget, avec de l'huile de coude et grâce à un généreux donateur septeuillais qui nous fournit gratuitement en bulbes invendus des jardineries, qui, au lieu de finir à l'incinérateur, se retrouvent dans les bacs à fleurs de Septeuil ! Vive le recyclage !

Portrait des beaux jardins septeuillais sur Facebook *Septeuil officiel*

Merci à toutes les Septeuillaises et à tous les Septeuillais qui se sont prêtés au jeu cet été en nous envoyant les plus belles photos de leurs beaux jardins fleuris !

Belle initiative citoyenne et responsable de la part d'une ou d'un Septeuillais dans notre centre village !

Un bel exemple à suivre, Merci !

Ensemble, « Respectez votre ville » !

Septeuil sauve des vies

Suite à l'installation de défibrillateurs sur le territoire de notre village nous vous proposons des séances de formation gratuites et ouvertes à tous. Durant une heure l'objectif sera de présenter l'appareil et de le mettre en œuvre sur un mannequin de secourisme. Parallèlement une initiation sur le massage cardiaque sera délivrée pendant cette séance. La prochaine séance aura lieu le samedi 19 septembre en deux groupes de 10 personnes maximum (10 heures et 11 heures) – Inscription à l'accueil en mairie.

Marché de Septeuil, votre avis nous intéresse !

Voici maintenant neuf mois que notre marché de Septeuil se tient régulièrement tous les dimanches matins de 8 heures à 13 heures, sur la place Louis Fouché (place de la mairie).
Huit commerçants sont maintenant régulièrement présents pour vous servir. Et en tenant compte des commerçants occasionnels, ce ne sont pas moins d'une bonne quinzaine de commerçants non sédentaires qui vous permettent de trouver au pied de votre porte : fromages, poissons et fruits de mer, fruits et légumes, viande et charcuterie, huîtres, viandes rôties, spécialités italiennes, corses ou antillaises, confitures et prêt-à-porter.

Votre avis de consommateurs nous intéresse pour améliorer encore l'offre de ce marché. Faites-nous part de vos remarques soit par courrier à destination du maire en le déposant dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la mairie, soit par courriel à l'adresse www.mairie-septeuil.fr.

Facebook

L'actualité septeuillaise au quotidien

Les actualités septeuillaises au quotidien, c'est sur Facebook que vous les trouverez. Rejoignez-nous sur la page « Septeuil officiel ». Vous y trouverez toutes les actualités de la municipalité et du village, au jour le jour et sans vous déplacer.
Vous avez bien sûr la possibilité de réagir en déposant des commentaires, ainsi que de faire partager des informations. Nous veillons à respecter la parole de tous, à condition que les propos ne soient pas racistes, injurieux, calomnieux, diffamatoires ou polémiques. Vous êtes près de 300 à suivre la page « Septeuil officiel » au bout d'une année d'existence. Depuis sa création, nous accueillons toutes les semaines de nouveaux « followers » et c'est, pour l'équipe municipale, le meilleur critère pour considérer que la création de cet outil d'information était vraiment nécessaire. C'est aussi au travers de vos nombreuses visites de cette page, de vos « j'aime » et de vos commentaires que nous mesurons qu'il est essentiel de poursuivre ce mode de communication.
Alors n'hésitez pas et rejoignez-nous si ce n'est pas encore fait. Pour celles et ceux qui nous suivent régulièrement, soyez-en remerciés et continuez à nous faire part de vos remarques, de vos idées et de vos informations que nous partagerons avec plaisir avec l'ensemble des lecteurs de « Septeuil officiel ».

Chez nos voisins

L'Association de Danse de Salon d'Orgerus a fait son show le 5 juin 2015.

La joie et la bonne humeur ont été les mots d'ordre du Gala. Dans la salle du Pré Romain, les danseurs ont été ravis de présenter ce qu'ils ont appris cette année.

Du tango sur la musique de « Pirates des Caraïbes », de la rumba sur la mélodie de Sia, du cha-cha sur la musique de LMFAO…

La modernité était au rendez-vous. Caroline, leur professeur de danse, avec son partenaire Mehdi, a ensuite fait voyager toute l'assemblée sous le rythme soutenu de la danse sportive. Leur performance a rendu rêveurs tous les spectateurs !
La fête a continué après le spectacle avec la soirée dansante ouverte à tous.

Curieux de découvrir l'ADSO ? L'association vous invite à ses portes ouvertes le 11 septembre 2015.

Environnement

VOLTIGE, ça suffit !

Les habitants de Septeuil et des villages environnants, exaspérés par les nuisances de ce que l'administration appelle « Axe de voltige d'Osmoy », sont de plus en plus nombreux. Aujourd'hui les Maires de tous les villages concernés font cause commune dans une lettre cosignée pour interpeller à ce sujet, Monsieur le Préfet des Yvelines. L'historique : cette zone dédiée à la voltige et qui surplombe, entre autres, une grande partie du territoire de Septeuil a été créée en 1994… Il y a donc plus de vingt ans ! Après de multiples initiatives individuelles infructueuses, et pour tenter de mettre un terme à ces nuisances, c'est en 2008 que l'association STOPVOLTIGE* a vu le jour, à l'initiative de quelques riverains excédés. Son objectif est clair et net : la suppression pure et simple de l'axe de voltige d'Osmoy ! Est-il en effet admissible que depuis plus de 20 ans, plusieurs milliers d'habitants subissent de telles nuisances pour le bon plaisir d'une poignée d'amateurs de sensations fortes ? Halte au bruit ! Il faut savoir qu'à l'exception du dimanche et des jours fériés après-midi, la voltige aérienne est autorisée tous les jours et ce, en été, jusqu'à 19 h 30 !!! Il arrive donc, en fonction de la météo, que les avions se succèdent, ce qui peut représenter jusqu'à plus de trois heures de voltige, donc de nuisances, quotidiennes. Sachant que la plupart de ces avions, pour avoir plus de puissance, sont en échappement libre, cela devient parfaitement insupportable, avec, entre autres, un « effet moustique » (bruit résiduel) particulièrement perturbant. Et la sécurité ? D'après les estimations de STOPVOLTIGE, non contestées par la DGAC, et après consultation des registres des différentes communes concernées, la population subissant ces nuisances a considérablement augmenté (10 à 15 %) depuis la création de cette zone. Par conséquent, au bruit déjà très gênant, s'ajoute un problème de sécurité (crash) non négligeable : le critère de « non-survol de zones habitées » retenu en 1994 étant aujourd'hui totalement dépassé. Après plus de vingt années de nuisances, il nous paraît donc légitime d'exiger au minimum un déplacement significatif de cet axe de voltige vers des zones non habitées.

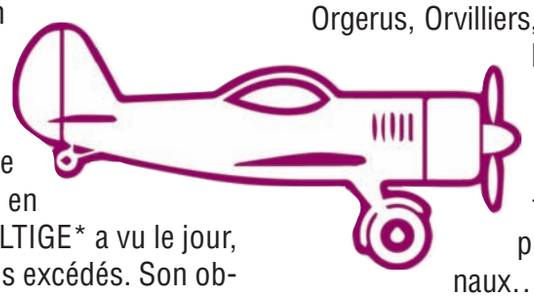

Une pétition pour obtenir gain de cause

Afin de démontrer l'exaspération croissante des habitants, STOPVOLTIGE a lancé, en 2008, une pétition dans les communes concernées (Arnouville-les-Mantes, Civry-la-Forêt, Courgent, Flexanville, Mulcent, Orgerus, Orvilliers, Osmoy, Prunay-le-Temple, Saint-Martin des Champs, Septeuil et Tacoignières) qui a recueilli, avec peu de moyens, quelque 390 signatures. Cette pétition envoyée à tous les corps constitués : maires, préfet, député, responsables régionaux… est restée lettre morte tant il est vrai que, jusqu'à aujourd'hui, nos élus et l'administration sont frileux devant le très puissant lobby de l'aviation civile en France ! Nous avons également voulu rentrer en contact direct avec les responsables concernés à l'Aviation Civile. Après plus de deux années de discussion (respect scrupuleux de la zone, équipement de silencieux, recherche de zones alternatives…) force est de constater que nous avons été copieusement menés en bateau, puisqu'à ce jour rien, strictement rien, n'a bougé. Cette expérience nous amène à la conclusion que seule une action politique peut aboutir. C'est pourquoi nous nous réjouissons de l'initiative des maires d'Arnouville-les-Mantes, Civry-la-Forêt, Courgent, Flexanville, Mulcent, Orgerus, Orvilliers, Osmoy, Prunay-le-Temple, Saint-Martin des Champs, Septeuil et Tacoignières qui ont adressé à Monsieur le Préfet des Yvelines une lettre commune de protestations face aux nuisances de l'axe d'Osmoy. C'est un bon point de départ et il faudra bien sûr maintenir la pression ! Nous sommes certains que nos édiles auront tous la pugnacité et la persévérance nécessaires pour faire aboutir ces revendications, celles de toute une population ! En tout cas, ils peuvent compter, s'ils le souhaitent, sur la mobilisation et la collaboration de StopVoltige.

*StopVoltige, association loi 1901 n° 20080026 enregistrée à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie, le 13 juin 2008.

DOSSIER

Urbanisme & travaux

Comme nous vous l'annoncions dans l'éditorial, voici notre dossier spécial « Urbanisme & travaux », ce ne sont pas moins de 6 pages que nous consacrons à ce sujet. Valérie Tétart, adjointe au maire et l'ensemble du conseil municipal vous rendent compte de l'important travail réalisé depuis un an et demi dans ce domaine.

Urbanisme

DP078591415M0013 - pour le SDIS 78 (pompiers), rue Maurice Cléret : création d'une ouverture de porte en façade arrière pour le local chaufferie, accord datant du 18 juin 2015.

DP07859115M0017 - M. Nicolas Dubois, 4 Allée des Cormiers : pose d'une clôture, accord datant du 10 juin 2015.

DP07859115M0018 - M. Hervé Guillemot, 3 Allée des Cormiers : pose d'un portail et portillon et réalisation de 3 piliers, accord datant du 10 juin 2015.

DP07859115M0020 - M. Christophe PARMENTIER, 2 rue de la Sablonnière : modification de portail, accord datant du 10 juin 2015.

Schéma directeur d'assainissement (SDA)

Le schéma directeur d'assainissement est un plan qui définit pour les années à venir les objectifs à atteindre en matière de politique d'assainissement et de ruissellement. C'est un outil indispensable pour la commune. En effet, il permet de gérer l'ensemble de son réseau d'eau sur le long terme, qu'il s'agisse de l'entretien et de l'évolution du réseau ou de la qualité des rejets en milieu naturel. La commune de Septeuil avait engagé une étude partielle en 1997, puis un complément d'étude en 2002 du schéma directeur d'assainissement ; il est par ailleurs inclus dans le PLU en vigueur actuellement, définissant les zones pouvant être raccordées au réseau public d'assainissement ou les zones SPANC. Cependant, celui-ci ayant été mené « par petits bouts », est incomplet, obsolète et ne permet pas une vision globale de la situation, notamment sur les rejets d'eau pluviale. Un SDA complet aurait pu, par exemple, mettre en évidence les problèmes des eaux de ruissellement et préconiser les travaux à effectuer, et s'ils avaient été faits, peut-être évité les inondations que nous avons connues en juin 2014. Aujourd'hui, nous devons non seulement faire face à l'absence de ces données mais également à la menace d'arrêt de subvention de fonctionnement de notre station d'épuration par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) qui constate l'arrivée de trop « d'eau claire » dans notre station d'épuration. Concrètement, les eaux pluviales entrent dans le réseau d'assainissement collectif, soit parce que le réseau est défectueux à certains endroits, soit à cause de mauvais branchements effectués ou détournés… Le résultat de l'arrivée des « eaux trop claires » dans la station d'épuration est que, par rapport au volume d'eau traité, le système utilise un taux de produit inadapté à la qualité de l'eau, et finalement coûte beaucoup d'argent pour pas grand-chose. L'autre inconvénient, c'est que la quantité d'eau claire de ruissellement, au lieu de se répartir correctement dans la nature, engorge la station d'épuration et de ce fait, celle-ci risque d'être saturée et de se mettre un jour en défaut (nous avons atteint cette limite le jour de l'orage de grêle par exemple). Il en découle également que l'AESN, en arrêtant de subventionner la commune sur la partie fonctionnement de la station d'épuration, le fera également sur tous projets futurs d'assainissement. Le Conseil général a annoncé qu'il en ferait de même, suivant les préconisations de l'AESN. Il va sans dire que pour les

Schéma directeur d'assainissement (SDA) *suite*

travaux d'assainissement demandant des financements importants, il n'est pas question pour la commune de les engager sans subvention. De même, nous ne pouvons raisonnablement pas faire fonctionner la station d'épuration sans subvention. L'agence de l'Eau Seine Normandie a donc pris en compte notre bonne volonté, et a accepté de continuer de verser à Septeuil les subventions sur le fonctionnement de la station d'épuration et pour nos futurs projets d'assainissement si, en contrepartie, la commune mettait en place rapidement un SDA complet avec un tracé des réseaux dans l'étude, et un programme de travaux pluriannuel dans le but « de réduire l'introduction d'Eau Claire Permanente Parasite permettant de mieux gérer les Eaux Claires Météoriques et ainsi limiter les by-pass dans le milieu naturel… ». Nous avons donc entamé les démarches rapidement pour mettre en place un SDA complet. Cette mission, nous l'avons engagée avec une assistance à Maîtrise d'ouvrage. Nous travaillons actuellement sur le cahier des charges qui nous permettra de recruter le prestataire qui sera en capacité de mener à bien le SDA. La mission devrait s'étaler sur environ 2 ans et coûter 30 000 € HT, répartis sur les budgets 2015 et 2016. La bonne nouvelle, c'est que pour un SDA en version complète, l'agence de l'eau subventionnera la mission à hauteur de 80 %.

Toitures

La plupart d'entre nous se sont dits ENFIN ! C'est un début de soulagement pour l'équipe municipale et les Septeuillais de voir les travaux de couverture des bâtiments communaux s'amorcer. Après des mois de discussions, de réunions, d'expertises, de contre-expertises, de validations en validations, pour enfin conclure à un préaccord avec l'assureur et à l'élaboration d'un marché public en 5 lots, déclinés comme suit :

- Lot n° 01 : école maternelle, école élémentaire, garderie, foyer rural, mairie,
- Lot n° 02 : château de la Garenne,
- Lot n° 03 : caserne des pompiers, centre technique municipal, station d'épuration, bibliothèque La Hussardière,
- Lot n° 04 : logement communal, 11 route de Houdan,
- Lot n° 05 : église, cimetière.

Nous voici donc en phase d'exécution des travaux.

À l'heure où nous écrivons ce texte, l'assureur, après le vote du conseil du 11 juin 2015 pour désigner les titulaires des 5 lots, devrait valider les montants dans les 15 jours. Si, par malheur, le début des travaux a pris du retard, il en sera certainement la cause. Nous avons profité de l'été et des vacances pour traiter les urgences.

Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage

La commune a décidé de lancer un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour recruter 2 personnes, l'une spécialiste en bâtiments et l'autre en voirie afin de nous seconder et être nos « partenaires » privilégiés dans les grands chantiers du mandat. Ces deux sociétés, AMOSTRA pour la voirie, et SYNOPSIS pour les bâtiments, vont travailler pour élaborer avec nous les futurs grands projets de la commune. Pour ne citer qu'un exemple pour chacun :

- la première mission d'AMOSTRA sera de concevoir le marché d'assainissement (partie publique et privée) et de recruter le maître d'œuvre (pour rappel, le marché passé en 2014 par l'ancienne équipe municipale avait été annulé pour non-conformité des réglementations en vigueur et ne pouvait bénéficier de subventions),
- la première mission de la S^té^ SYNOPSIS sera de concevoir le marché de la future cantine des écoles et de recruter le maître d'œuvre (pour rappel, le marché passé en 2013 par l'ancienne équipe municipale avait été annulé pour non-conformité et non-respect des normes d'hygiène).

Ces deux sociétés sont rémunérées « à la tâche ». Nous ne déclencherons leur mission qu'au fur et à mesure de nos besoins. Leur contrat est d'un an, renouvelable trois fois, s'ils conviennent à la commune.

Marché du PAVE et de l'AD'AP

Ce marché a pour but de réaliser sur la commune de Septeuil, un plan de mise en accessibilité de la voirie publique, accompagné de prescriptions d'aménagement des espaces publics (le PAVE) et de réaliser un diagnostic d'accessibilité spécifique aux transports publics et établir une estimation, par ordre de priorité, des coûts des travaux. Cette étude devra ensuite être complétée par un agenda d'accessibilité programmé AD'AP permettant à la commune d'obtenir un calendrier précis et de se projeter dans des engagements financiers conformément à l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 et au décret n° 2014-1327 du 5 novembre 2014, et permettant de prolonger, au-delà de 2015, le délai d'exécution des travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP). Le projet d'AD'AP doit être déposé dans les douze mois suivant la publication de l'ordonnance, donc au plus tard le 27 septembre 2015 (article L111-7-5 du code de la construction et de l'habitation). La commune a déjà fait réaliser en mars 2011 les diagnostics accessibilité des ERP réalisés par la Sté SOLEUS. La législation ayant évolué depuis 2011 et le diagnostic voirie n'ayant pas été effectué, la commune a lancé une consultation pour désigner une société chargée de faire cette étude et compléter les éléments manquants de la première partie. La société retenue est QUALICONSULT basée à Villette. Vous aurez peut-être l'occasion de croiser le technicien qui prendra des mesures et des photos des rues de Septeuil début septembre. N'hésitez pas à lui faire part de vos remarques et/ou de vos questions sur l'aménagement des voies aux personnes à mobilité réduite.

Arrêté de péril

Un arrêté de péril a été établi concernant la maison dite « des chevaux de renfort », route de Houdan (passage piéton, face Hussardière) dont la façade s'effondre sur la chaussée. Les propriétaires-héritiers ont été mis en demeure de mettre fin aux désordres. Nous attendons la fin du délai réglementaire pour prendre des mesures plus coercitives, si besoin.

Petits travaux d'assainissement

La commune a résolu en avril et mai 2015, deux dossiers anciens qui n'aboutissaient pas concernant les écoulements des eaux. Le premier est la création de deux avaloirs, avec une grande capacité d'absorption des eaux pluviales sur la rue Desbrosses, afin que la catastrophe due à l'orage de grêle ne se reproduise pas dans ce secteur. Le second est la réparation de la canalisation d'assainissement collectif rue de l'Yvelines, qui a été remise en état par un chemisage complet sur toute la longueur (l'inspection caméra a bien mis en évidence une cassure nette de cette canalisation depuis de nombreuses années, qui laissait passer l'eau, et les habitations sur le trajet avaient subi d'importants dommages). Il reste maintenant à laisser l'assèchement naturel faire son œuvre. Nous espérons que les riverains retrouveront petit à petit un confort appréciable dans leur habitation.

Nous avons encore beaucoup à faire dans ce domaine. Plusieurs dossiers sont en cours de traitement (notamment le chemin de Bellevue, la rue de la Coussaye, le chemin Ferret et l'abbaye de St-Corentin, le chemin du Colombier et la Croix St-Gilles, route de St-Martin-des-Champs, etc.). Chaque dossier ayant ses contraintes propres et des solutions différentes, nous mobilisons les partenaires (comme la CCPH, l'agence de l'eau et le conseil général) pour les faire aboutir, et obtenir des aides techniques et des subventions (notamment en regroupant les travaux dans un même marché). Cela prend du temps, mais nul ne doute que nous y parviendrons. C'est aussi dans ce cadre-là que le Schéma Directeur d'Assainissement aurait été le plus utile à la commune et le bienvenu…

Logements sociaux

La CCPH devrait se porter acquéreur en septembre 2015 de la parcelle qui va accueillir les logements sociaux, route de St-Corentin. La CCPH rachète le terrain à l'EPFY, car la commune n'a pas pu mener à bien le projet dans le temps imparti par la convention qui s'est terminée en juin 2014. La valeur d'achat du terrain est d'environ 500 000 € et elle est prévue au budget de la CCPH. La commune de Septeuil, la CCPH et le bailleur social Le Logement Français travaillent maintenant ensemble pour définir le projet le plus adapté à notre commune. Nous avons bloqué le nombre de logements à 26 (et plus 32 comme il en était question à un moment), et nous travaillons maintenant sur l'aspect architectural du bâtiment pour qu'il s'intègre au mieux avec l'environnement et les habitations alentour. Pour « rentabiliser » le terrain et équilibrer les comptes de la CCPH, une partie de celui-ci va être réservée à 3 pavillons en accession à la propriété en fond de parcelle avec vue sur les bois. Pour permettre ce projet, la commune lancera à la rentrée la révision simplifiée de la parcelle concernée qui prendra la forme d'une enquête publique. Les Septeuillais seront invités à donner leur avis sur le projet. Nous vous communiquerons les dates, par tous moyens à notre disposition, dès qu'elles seront connues.

Raccordement au gaz

La Société HAFNER va effectuer à ses frais et en plusieurs étapes de travaux, son raccordement au gaz de ville. Les habitations, sur le trajet du raccordement, peuvent bénéficier des travaux en cours pour se raccorder en ne payant que leur réseau propre. GDF a effectué une distribution de courrier pour avertir les riverains concernés. Quatre d'entre eux ont déjà donné une suite favorable. Si vous êtes concernés et que vous souhaitiez rejoindre le processus de travaux, nous vous invitons à contacter le service urbanisme de la mairie afin d'obtenir les renseignements et le nom des personnes responsables. Nous remercions la société HAFNER d'avoir permis la communication de l'information auprès des habitants.

Marché de signalisation

Le marquage au sol de notre commune s'efface, c'est inéluctable et prévisible dans le temps. Les marquages ont une durée de vie moyenne de deux ans, ensuite il faut recommencer… Ce marquage coûte cher à la commune depuis des décennies et en l'absence d'un marché public avec des prix négociés, c'est encore pire ! Nous avons donc décidé de remédier à la situation en lançant en juin 2015 un marché de signalisation horizontale pour nous permettre de sélectionner une société, avec des tarifs négociés et modérés.

À l'heure où nous écrivons ce texte la consultation est en cours et le nom du titulaire du marché ne sera connu que fin juillet, début août. Cependant, nous espérons le mettre au travail très rapidement afin qu'à la rentrée les principaux marquages abîmés soient refaits à neuf et à moindre coût.

Chaudière mairie

La chaudière de la mairie a été changée puisque l'ancienne, dans un état déplorable, a cessé de fonctionner… Nous avons donc lancé une petite consultation pour sélectionner une entreprise. La Sté CTO a mis en place une chaudière gaz Frisquet dernière génération à haut rendement, un nouveau bloc de sécurité, le système électrique d'alimentation aux normes et des thermostats sur tous les radiateurs pour contribuer aux économies d'énergie.

Travaux rue de la Garenne

Début juillet aura été publié le marché pour les travaux d'enfouissement de réseaux et de voirie de la rue de la Garenne. Cette rue avait été choisie par la CCPH parce qu'elle était une des plus endommagées. L'équipe municipale a décidé que, puisque la CCPH investissait sur la partie voirie, il serait judicieux de profiter des travaux pour enfouir les réseaux électriques et télécoms.

Nous avons donc stoppé temporairement le programme en 2014 et signé une convention de mandat avec la CCPH. De ce fait, la commune a recruté un maître d'œuvre (Foncier Expert) et elle doit se charger seule du marché et effectuer l'ensemble des travaux pour un montant total de 139 544 € HT. La CCPH rembourse à la commune la partie des travaux qu'elle doit prendre à sa charge soit environ 48 734 € HT.

Fidèles à notre ligne de conduite, nous avons donc monté un dossier de subvention et nous avons eu début 2015 l'accord du Conseil Général, du SEY (Syndicat d'Énergie des Yvelines), d'ERDF et de France Télécom/Orange pour un montant total de 43 870 € HT. Le reste à charge pour la commune s'élèverait finalement à 46 940 € HT (avec le nouvel éclairage public compris mais pour lequel nous devrions recevoir une nouvelle subvention de 11 000 € HT de la part du Conseil général dans le cadre du contrat départemental en 2016), ce qui ramènerait l'opération à 35 940 € HT. Les titulaires des deux lots du marché (lot 1 : dissimulation des réseaux et lot 2 : voirie) seront annoncés au conseil municipal de début septembre. Une réunion d'information avec le maître d'œuvre et les riverains de la rue de la Garenne est prévue première quinzaine de septembre.

Ils pourront ainsi poser toutes les questions qu'ils souhaiteront sur le déroulement des travaux et les modifications de branchements. La mise en place du chantier et les travaux devraient commencer vers le 21 septembre 2015 et se terminer fin novembre, début décembre 2015.

Avant la fin de l'année 2015, la CCPH désignera avec la commune une autre voirie à remettre en état. Nous nous efforcerons, à chaque fois que ce sera possible, de profiter des travaux de voirie pour effectuer ceux de dissimulation des réseaux, afin de réduire le coût global.

Stationnement

Les services municipaux ont effectué des travaux sur le côté droit du château de la Garenne et en quelques heures le quotidien des usagers s'est considérablement amélioré ! Certes, nous n'avons pas les moyens de mettre de l'enrobé et de « faire joli » mais une dizaine de nouvelles places de stationnement étaient nécessaires. Nous remercions les services du CTM, Gérard et son équipe, pour cette réalisation rapide, simple et très efficace.

Qu'est-ce qu'un marché public ?

Sommairement, il s'agit d'un contrat qui lie une administration publique à une entreprise. Il peut être fait sur plusieurs années ou pour une durée limitée, par exemple pour des travaux de voirie. Pour être valable, un marché doit avoir fait l'objet d'une publication dans un journal officiel, et les candidats doivent y répondre en respectant des règles strictes. Les communes, de leur côté, doivent aussi respecter le Code des marchés publics, et ne pas favoriser un candidat plutôt qu'un autre. Dans le cas contraire, le maire serait alors puni de deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende au minimum. De même, l'absence de marchés publics au-dessus de 15 000 € HT, est un délit instruit au pénal.

La municipalité travaille depuis mars 2014 à l'élaboration des marchés publics, toujours dans l'objectif de réduction des coûts de fonctionnement de la commune et du respect de la législation. Depuis de trop nombreuses années, les prestataires étaient sélectionnés sur simple devis, sans mise en concurrence et sans marchés publics. Cette absence quasi-totale de marchés publics est à la fois honteuse et inadmissible. Honteuse pour le gaspillage des fonds publics (constitués de nos impôts) et inadmissible car la responsabilité pénale du maire est engagée.

Les marchés publics que nous lançons servent à mettre les entreprises en concurrence sur les prestations proposées et sur les prix évidemment. Cela prend du temps à élaborer, mais les prestataires sélectionnés sont en contrat avec la commune pendant parfois plusieurs années. Cette garantie de travail à long terme permet aux entreprises d'investir durablement sur Septeuil et de proposer de meilleures offres de prix et/ou de prestations. Les prochains sur notre liste : le marché public de nettoyage des locaux communaux (montant d'environ 70 000 € annuels actuellement et jamais mis en concurrence), le marché d'entretien, réparation et maintenance de l'éclairage public (aucun contrat ou marché n'a jamais été signé avec le prestataire Eiffage, qui facture la commune depuis des années, au tarif fort et n'intervient qu'en cas de panne), un marché d'entretien des chaudières des bâtiments communaux (même constat que précédemment), un marché de fourniture de produits d'entretien, etc. Il nous faudra encore au minimum 1 an avant de remettre la commune en état sur les plans financiers et juridiques, le temps de mettre en route tous les marchés essentiels à son bon fonctionnement. Ensuite, il restera à relancer les marchés publics au fur et à mesure qu'ils se termineront, mais le travail de base aura été au moins effectué correctement.

L'ensemble de l'équipe municipale tient particulièrement à saluer les employés communaux, qui ont été surpris et bousculés dans leurs habitudes de travail depuis mars 2014, à qui nous demandons beaucoup (voire énormément), mais qui ont mis toute leur bonne volonté, leur énergie et leur savoir-faire à la contribution et l'élaboration des marchés publics, des dossiers dans tous les domaines et participent à l'entretien de la commune. Il est évident que, sans eux, nous ne serions que des « boîtes à idées », et qu'ils sont pour une bonne part dans la réussite et l'aboutissement de nos projets. Merci.

Retour en images

70e anniversaire de la commémoration du 8 Mai 1945

La commémoration du 8 Mai 1945 a été célébrée avec une solennité exceptionnelle cette année, puisqu'un Septeuillais de 90 ans, M. Jean Déduit était honoré pour son action dans la résistance. Il a en effet reçu la Légion d'Honneur des mains de Mme Annette Peulvast Bergeal, vice-présidente du comité de la Légion d'Honneur du Mantois et ancienne maire de Mantes-la-Ville. À cette occasion, un documentaire dans lequel Jean Déduit raconte ses souvenirs a été tourné. Les enfants des écoles ont pu le regarder en sa présence à la fin de l'année scolaire, puis lui poser toutes les questions qu'ils souhaitaient. Le DVD sera prochainement mis à la disposition de tous. Un moment particulièrement émouvant de la cérémonie fut celui où Jean Déduit joua le Chant des Partisans à l'harmonica, repris par de nombreuses personnes de l'assistance. Quatre anciens combattants d'Algérie ont également reçu la Croix du Combattant au cours de cette matinée. L'association GMCO et ses membres en uniformes américains d'époque, venus à bord d'une jeep et d'un Dodge XWC41, nous ont fait le plaisir de participer à la cérémonie. Félicitations enfin au corps des sapeurs pompiers pour leur prestation impeccable. ■

Feu de paille

En tout début d'été, un incendie de ballots de paille s'est déclaré un samedi matin aux abords du bois de Souville. Ce sinistre aurait pu faire beaucoup plus de dégâts, mais heureusement le voisinage a donné l'alerte et les sapeurs pompiers sont intervenus avec rapidité et grande efficacité. Cet incendie a tout de même mobilisé durant toute une matinée cinq véhicules de secours (de Septeuil, Houdan et Magnanville), un engin tractopelle de la mairie et une quinzaine de sapeurs pompiers ainsi que deux agents municipaux. Les pompiers ont dû utiliser une très importante quantité d'eau mêlée d'additifs afin d'empêcher toute reprise de feu (environ 15 tonnes d'eau !). Ce type d'intervention a bien entendu un coût non négligeable pour la collectivité et monopolise des moyens de secours importants. Et ceci principalement suite à des comportements malveillants. Nous vous rappelons que tout dépôt sauvage de déchets (y compris les déchets verts) est strictement interdit ainsi que les feux de végétaux. L'élimination des déchets verts doit se faire en les déposant dans les déchetteries du SIEED (www.sieed.fr). ■

Fête de fin d'année et Olympiades

Le 26 juin dernier l'ensemble des équipes enseignantes et des agents municipaux des écoles de Septeuil ont permis aux enfants des écoles maternelle et primaire d'offrir aux très nombreux parents présents leur spectacle de fin d'année. C'est sous un grand soleil, dans la cour de l'école élémentaire, que nos enfants ont présenté des danses ou des chants, en un défilé haut en couleur et pour le plus grand plaisir des familles.

Après deux heures de spectacle intense, enseignants, parents et enfants se sont déplacés vers le parc municipal pour une grande olympiade sportive et ludique organisée par l'Association des Parents des Élèves des Écoles de Septeuil (APE). En équipe, chaque enfant devait effectuer un parcours d'épreuves aussi originales qu'amusantes. Les bénévoles de l'association Les But's Riders leur ont aussi offert des baptêmes moto en Harley Davidson. Vers 13 heures, chaque enfant a reçu une médaille correspondant à ses performances, puis les résultats du concours de gâteaux ont été annoncés ainsi que ceux de la tombola. Enfin, place fut faite pour le déjeuner « saucisses-frites » organisé par l'APE de Septeuil avec le soutien des But's Riders.

La totalité des recettes réalisées au cours de cette manifestation sera versée aux écoles pour la prochaine année scolaire. ■

Départ de nos CM2 !

Ils étaient trente et un, nos jeunes Septeuillais à quitter l'école de leur village, l'école de leur enfance. Dans quelques jours, l'odeur de la craie, le bruit de leurs souliers qui crissent sur l'estrade ne seront plus que quelques-uns des nombreux jolis souvenirs qui, nous le leur souhaitons, resteront de leur passage dans l'école communale de Septeuil.
Pour célébrer ce grand événement Monsieur le maire a reçu ces futurs collégiens dans la salle du conseil municipal où une surprise les attendait : ils ont pu rencontrer M. Déduit, Septeuillais, ancien résistant, médaillé de la Légion d'honneur.
Après la projection d'un petit film présentant sa vie pendant la guerre, M. Déduit a relaté son parcours de résistant, les actes qu'il a accomplis, à travers quelques anecdotes graves ou cocasses, mais toujours avec humour.
Ce témoignage rare a intéressé les enfants dont les questions au résistant ont été nombreuses et intéressantes. L'heure du goûter a mis fin à cette rencontre intergénérationnelle et l'attente de l'arrivée des parents s'est faite au milieu de bonbons, de confiseries et de gâteaux.
Et puis les portes de la mairie se sont ouvertes, et les parents ont pu assister à la remise des prix. Chaque enfant est reparti avec une grammaire anglaise dédicacée par le maire et un parchemin contenant un petit texte l'amenant à réfléchir sur la notion de courage.
C'est bien sûr avec le verre de l'amitié que s'est terminée cette soirée.
Nous souhaitons aux enfants insouciants qu'ils étaient de devenir des adolescents épanouis et heureux, riches d'expériences et de succès tout au long de leur vie. ■

Fête nationale à Septeuil

Le lundi 13 juillet dernier fut organisée par la municipalité la traditionnelle célébration de la Fête nationale à Septeuil. Les Septeuillaises et les Septeuillais étaient toujours aussi nombreux pour assister au spectacle pyrotechnique présenté pour la seconde année consécutive sur la place du village avec la mairie comme arrière plan.

Cette année le repas fut aux couleurs de l'Espagne avec une excellente paella préparée par notre traiteur local *Aux plaisirs Gourmands*. La retraite aux lampions rassembla enfants et parents pour le traditionnel parcours en centre-ville et la soirée dansante, animée comme toujours avec qualité et dynamisme par *Lilo Event's*, clôtura la soirée.

Nous remercions tout particulièrement l'ensemble des agents municipaux et des bénévoles pour la préparation de cette soirée festive, ainsi que l'association les *But's Riders* qui a tenu la buvette cette année. ■

HISTOIRE

Si Septeuil m'était conté

Comme dans chaque numéro à présent, nous vous présentons une petite chronique d'histoire locale, dont le sujet nous a cette fois-ci été suggéré par un habitant de Septeuil, passionné d'histoire. N'hésitez pas à nous proposer vous aussi des idées d'articles ou à nous envoyer des précisions ou des rectifications sur les textes précédents.

LA CLOCHE DE LA BELLE ZOÉ

C'est la dernière comtesse de Septeuil, Pauline Zoé Constance Leroy de Mondreville, qui est la marraine de la cloche que les Septeuillais entendent chaque jour rythmer les heures. Cette cloche fut offerte à la commune en 1833 par la comtesse et son époux, Achille Jean Hippolyte, dernier représentant de la famille Tourteau de Septeuil et propriétaire du château (l'actuelle maison de retraite).

La comtesse de Mondreville, aussi appelée « la belle Zoé » eut son heure de célébrité à la cour de Napoléon Ier. Elle fut mariée très jeune au comte Pierre François Paulin de Barral, de 40 ans plus âgé qu'elle et à la réputation de libertin et de débauché bien établie. Exilé de la cour de Louis XV à la suite d'un scandale de mœurs, mais proche de l'impératrice Joséphine, il fait entrer sa nouvelle épouse à la cour comme dame d'honneur de la princesse Pauline Bonaparte.

Plusieurs de ses contemporains décrivent alors la comtesse comme dotée de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, en même temps que des charmes de la grâce et de la beauté (désolé, je n'ai pas trouvé son portrait). Malheureusement, cette beauté lui attire les faveurs de Bonaparte, auxquelles elle n'est pas disposée à céder. En effet, Zoé a fait la connaissance à la cour du chevalier Tourteau de Septeuil, alors aide de camp du maréchal Berthier, et un amour réciproque est né entre eux (pour rester dans l'esprit des romans du XIXe siècle). Si l'on ajoute à cela que Pauline Bonaparte a elle aussi des vues sur le comte de Septeuil, et que Zoé ne répond pas aux billets doux et aux demandes de rendez-vous de l'empereur, la situation ne peut que se dégrader…

Zoé est invitée à retourner profiter du bon air de la province sur ses terres d'Allevard en Dauphiné, tandis qu'Achille est prié d'aller se faire tuer en Espagne, dans l'armée du maréchal Bessières. Il ne mourra pas mais y perdra une jambe en se conduisant de façon fort héroïque. Il assistera aussi le maréchal Lannes mortellement blessé à la bataille d'Essling.

Après la chute de Napoléon et la mort du comte de Barral, les amants vont enfin pouvoir se marier en 1824. Précisons quand même qu'ils avaient déjà eu ensemble deux enfants auparavant… Le chevalier de Septeuil, devenu comte à la Restauration, et son épouse partageront ensuite leur temps entre le château de Septeuil et l'hôtel de Septeuil à Paris, rue des Capucines (actuellement occupé par le Crédit foncier). C'est ainsi qu'ils auront l'occasion d'offrir à notre commune une cloche d'une tonne, réalisée par le fondeur Mahuet, établi au hameau des Fenots, près de Dreux.

Elle porte gravés leurs deux noms. Je ne sais comment la cloche précédente avait disparu, si elle avait été endommagée ou fondue pour forger des canons pour les armées de la révolution ou de l'empire.

Si vous avez des informations à ce sujet, nous les publierons volontiers. J'ai trouvé les informations pour l'écriture de cette chronique dans différents écrits de notre historien local, Raoul Moulin, qui a donné son nom au centre de secours et dont vous pouvez consulter plusieurs ouvrages à la bibliothèque de la Hussardière.

TRIBUNE LIBRE

L'équipe de la majorité

Mesdames, Messieurs, chers habitants de Septeuil,

Toute l'équipe de la majorité reste fidèle à son état d'esprit depuis le jour où elle s'est présentée à vous, ainsi qu'à ses engagements. Contrairement à d'autres, nous ne vous décevrons pas, car nous respectons notre projet pour Septeuil, celui que vous avez choisi. Nous ne tomberons pas non plus dans ce grotesque piège caricatural et stupide que nous tend depuis maintenant plusieurs mois une nouvelle association politique composée principalement de la minorité et de leurs anciens colistiers. Ce piège irresponsable de vouloir diviser les Septeuillais, de vouloir installer la polémique et la confusion dans le village ou encore d'entretenir des inexactitudes à longueur de tracts, de rumeurs, de courriers ou dans les tribunes libres de la minorité, est simplement ridicule et ne peut être pris au sérieux. À titre d'exemple, à propos du soi-disant « manque d'expression de la minorité » : En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé dans le journal municipal au groupe d'élus constitué au sein du conseil municipal et n'appartenant pas à la majorité municipale pour les communes de plus 3 500 habitants. Vous noterez que le maire applique une loi qui ne nous concerne pas (Septeuil : 2 500 habitants). Nous vous invitons donc à laisser cette association et la minorité à leurs manœuvres et vous rappelons que toute l'équipe municipale de la majorité est à votre entière disposition et à votre écoute pour qu'ensemble, pour Septeuil, nous continuions notre belle aventure. Écrivez-nous, nous répondons systématiquement, téléphonez-nous, nous donnons toujours suite, rencontrez-nous, nous nous rendons toujours disponibles.

Belle et heureuse rentrée pour tous et à très bientôt !

Dominique RIVIÈRE
et toute l'équipe de la majorité

Septeuil, une passion partagée

Vous n'avez pas eu le plaisir de voir la photo des 4 élus de la minorité dans le Septeuil MAG N° 4 : les voici

Francine Enklaar

Yves Gouebault

Jacques Laporterie

Michèle Rouffignac

Dans le cadre de la mise en place de la "démocratie locale participative", nous déplorons le manque de possibilité d'expression de la minorité. Ainsi lors du conseil municipal du 11 juin 2015, il nous a été signifié par le maire, que dorénavant, aucune correction sollicitée en cas d'erreur ou d'omission dans le compte rendu du conseil précédent ne serait acceptée. Nous regrettons par ailleurs que les questions orales, formulées par écrit, dans le respect des contraintes du règlement intérieur du conseil municipal, ne soient pas, comme les réponses apportées, retranscrites dans le compte rendu, et de ce fait portées à la connaissance des Septeuillais.

Vous avez du remarquer l'absence de la "tribune libre dans le Septeuil MAG N°5. La majorité n'ayant pas souhaité s'exprimer, la minorité n'a pas eu le choix et n'a donc pas pu le faire. Dommage vous auriez pu être informés de divers sujets n'ayant pas été repris dans le compte rendu du conseil municipal de juin, entre autres, le remplacement de nos 2 médecins généralistes appelés à partir prochainement en retraite. Nous souhaitons une bonne rentrée à toutes et tous, et espérons que nos écoliers, après de bonnes vacances, seront en forme pour cette nouvelle année scolaire.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 9 juillet 2015 : ATLANI Marion, Julia, Noémie.
Le 15 juillet 2015 : WALTON Priscilla, Béatrice.
Le 21 juillet 2015 : CYBA Corentin.
Le 23 juillet 2015 : OSZETZKY Oskar, Alexandre.

Mariages

Le 4 juillet 2015 : ENAUD Fabrice, Gabriel, Pierre et LAMMENS Carole, Marthe.

Décès

Le 1er juin 2015 : THÉVENON Françoise veuve PEROVIC, 75 ans.
Le 16 juin 2015 : VAUGARNIER Simone, 102 ans.
Le 17 juin 2015 : STREBLER Gérard, Auguste, Louis, 83 ans.
Le 2 juillet 2015 : MAUSSIN Audrey, 35 ans.
Le 10 juillet 2015 : HURET Yvonne, Louise, Christiane épouse THIBERVILLE, 80 ans.
Le 28 juillet 2015 : GUESNET Pierre, Germain, 83 ans.
Le 29 juillet 2015 : ZIMMER Jeannine, Paule, Mauricette veuve MESMACQUE, 90 ans.

La mairie de Septeuil à portée de clic !

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous :
• sur le site internet : www.mairie-septeuil.fr
• sur la page Facebook : Septeuil officiel

Vous pouvez aussi recevoir l'actualité de la commune (bulletin municipal, décisions du conseil municipal, compte rendu des conseils municipaux…) directement dans votre boîte aux lettres ou votre boîte courriel en communiquant vos coordonnées à l'accueil en mairie ou par courriel à mairie@septeuil.fr.

La mairie de Septeuil :
6, place Louis Fouché - 78 790 Septeuil
Tél. : 01 30 93 40 44
Fax : 01 30 93 49 63
Courriel : mairie@septeuil.fr

Jours et heures d'ouverture :
Lundi et mardi : 9 h 15-12 h • 14 h-17 h
Mercredi : 9 h 15-12 h
Jeudi : 8 h 30-12 h • 14 h-19 h 30
Vendredi : 9 h 15-12 h • 14 h-16 h
Samedi : 9 h-12 h